

BUREAUX DIRECTS

BONANJO

BP. 109 - Douala, Face palais
Tél: +237 233 42 22 / 699 30 27 13
douala.bonanjo@chanasassurances.com

MAKEPE

BP. 109 - Douala, Parcours vita
Tél: +237 233 47 11 60
douala.makepe@chanasassurances.com

GAROUA

BP. 1373 - Garoua, à côté de LAKING Textile
Tél: +237 222 27 18 45
garoua@chanasassurances.com

YAOUNDE - MFOUNDI

BP. 253 - Yaoundé, Face camair co
Tél: +237 222 45 00 / 698 70 85 01
yaounde@chanasassurances.com

AKWA

BP. 109 - Douala, Immeuble ex-SOCAR
Tél: +237 233 42 74 43
douala.akwa@chanasassurances.com

NSAM

BP. 253 - Yaoundé, Face station GulfIn
Tél: +237 222 45 00 / 698 70 85 01
yaounde@chanasassurances.com

AGENTS GENERAUX

BAFOUSSAM : BD2 ASSURANCES SARL

BP : 1039 - Tamja à côté de MTN Cameroon
Tél: +237 699 47 02 82 / 677 77 16 49
bd2assurances@gmail.com

DOUALA : F. PECH ASSURANCES

BP : 5927 - Bonapriso, Rue Afcodi
Tél: +237 233 42 39 62 / 233 42 39 24
pechagentchanas@hotmail.com

DOUALA : RT ASSURANCES SARL

BP : 3042 - Face lycée d'Akwa Douala
Tél: +237 679 50 59 02 / 699 84 78 84
rtampe0@gmail.com
rtassurances1@gmail.com

LIMBE: TCHITOS ASSURANCES SARL

BP : 719 - Half mille, face PMUC
Tél: +237 233 33 28 89 / 677 75 22 55
tchitoassurance@yahoo.com
tchitos.ag@chanasassurances.com

YAOUNDE : ESSPO ASSURANCES SARL

BP : 13270 - Carrefour NKOMO
Tél: +237 222 30 78 36 / 673 17 25 10
yeneessouma@yahoo.fr

DOUALA : DIKO'S ASSURANCES SARL

BP : 4810 - Face Lycée Polyvalent de Bonabéri
Tél: + 237 233 47 11 60 / 679 50 56 26
njini.susan18@yahoo.com
mbubrandon800@gmail.com

YAOUNDE : P.A. NLONGBVOUO ASSURANCES SARL

BP : 6754 - Tropicana, avant NDI Samba supérieur-Immeuble Takam
Tél: +237 679 50 78 02 / 694 18 62 51
nlong.patrice@gmail.com

DOUALA : RT ASSURANCES SARL

BP : 3042
Tél: +237 2679 50 59 02
rtampe0@gmail.com
romual.tampe@chanasassurances.com

NKONGSAMBA : NTCHANTCHA ASSURANCES SARL

BP : 35 - Rue Admin. face boulangerie Paternon
Tél: +237 699 70 74 48 / 679 16 82 08
ntchatchaagchanas@gmail.com

NGAOUNDERE : BEN OUMAR ASSURANCES SARL

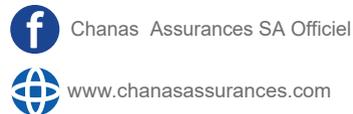
BP : 680 - A côté de la pharmacie de la gare
Tél: +237 670 66 08 61
benoumarsarl@gmail.com

ABONG MBANG : REUSSITE ASSURANCES SARLU

BP : 97 - ABONG MBANG
Tél: +237 695 34 58 26
reussiteassurancessarlu@gmail.com

Chanas Assurances S.A.

Société Anonyme au Capital de 6.051.116.000 de FCFA
Entreprise régie par le Code des Assurances



Votre service d'indemnisation En 24H Chrono

Le risque maîtrisé, l'avenir assuré

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le QUICK PAYMENT AUTO (QPA) est le service d'indemnisation rapide de Chanas.

C'est une prestation offerte gratuitement aux assurés "auto" de Chanas S.A, qui leur permet désormais de bénéficier de leur indemnisation en 24 heures dès accord sur l'offre de règlement faite.

COMMENT BÉNÉFICIER DE CE SERVICE?

- Avoir souscrit à un contrat automobile en payant entièrement la prime correspondante. *Bénéficiaire de l'une des garanties suivantes: Défense recours, avance sur recours assistance à la réparation, Dommages tierce collision, Dommages tous accidents.
- Etre impliqué dans un accident de la voie publique survenu en territoire camerounais avec dégâts uniquement matériels.
- Etre en possession d'un PV de constat contradictoire de police ou de gendarmerie d'huissier ou amiable (exigence facultative pour les assurés en dommages tierce collision ou Dommages tous accidents)
- Avoir subi un préjudice dont le montant est inférieur ou égal à 1 000 000 FCFA

CONDITIONS RELATIVES AU TIERS RESPONSABLE

Au moment du sinistre,

- Le véhicule adverse doit être assuré par une compagnie du marché camerounais de l'assurance

- Cette compagnie ne doit pas avoir fait l'objet de mesures de retrait, publié ou non, d'agrément ou d'Administration provisoire

- Le véhicule du tiers responsable ne doit pas être un véhicule assuré par une compagnie étrangère, ni un tramway

COMMENT FONCTIONNE LE QPA?

En cas d'accident vous rendre le plus tôt possible auprès de notre point QPA, munis des pièces requises où vous êtes reçus par un Gestionnaire QPA qui prend votre déclaration de sinistre, vérifie votre éligibilité à la prestation QPA, puis confie votre réclamation à l'expert sur place. Ce dernier oriente votre véhicule au check point QPA où un expert détermine le montant de votre préjudice suivant les règles de l'art.

Sur la base du montant fixé après expertise, le Gestionnaire tenant compte des clauses contractuelles vous présente une offre de règlement sur laquelle vous marquez votre accord et obtenez paiement ou prise en charge sous 24 heures.

EXPERTISE

L'expert accomplit sa mission en toute indépendance et produit une fiche de chiffrage des dommages qu'il signe et remet au gestionnaire.

La fiche d'expertise validée par Chanas Assurances SA est présentée à l'assuré sous la forme d'une offre d'indemnité. En cas d'accord de l'assuré, Chanas Assurances SA a 24 heures pour mettre la disposition du client soit un chèque d'indemnisation ou une lettre de prise en charge auprès d'un garagiste. avant la prise en charge.

NB: Toutefois, pour la garantie RC avec avance sur recours, CHANAS, s'assure au préalable de l'absence totale de responsabilité de son assuré dans le sinistre avant la prise en charge.

AVANTAGES DE LA PRESTATION

- Déclaration du sinistre et expertise gratuite du véhicule sur place;
- Indemnisation en 24 heures (dossier complet) ;
- Gain de temps considérable pour l'assuré dont l'indemnisation n'est pas assujettie à l'exercice préalable d'un recours qui impliquerait un temps de 60 jours voire plus (dans certains cas);
- Temps d'immobilisation du véhicule réduit ;
- La prestation ne requière pas de prime (gratuite).

Offre soumise à conditions.